

Présentation

Le secteur de l'aviation et de l'aérospatiale est complexe et inclut des sociétés de services, des compagnies aériennes, des compagnies charter, des opérateurs privés, des avionneurs, des sociétés de location d'avions, des établissements financiers, des aéroports et des agences gouvernementales. Dentons regroupe des spécialistes de l'aviation, une équipe multi-juridictionnelle et des experts présents sur le terrain au cœur des régions dans lesquelles vous opérez.

Les avocats de Dentons connaissent parfaitement le secteur de l'aviation et allient expertise générale et maîtrise des spécificités locales dans de nombreux domaines, notamment :

- Projets de financement garantis par des actifs
- Réalisation de joint-ventures et fusions et acquisitions
- Production, vente, achat et location d'avions et d'avionique
- Cadres réglementaires et traités locaux et internationaux
- Questions relatives à la navigation
- Assurance et gestion des risques
- Résolution des litiges et des contentieux
- Contrats commerciaux et gouvernementaux
- Propriété intellectuelle
- Demandes dans le secteur de l'aviation
- Continuité des opérations en cas de sinistre (gestion de crise)

Les avocats de Dentons mettent à votre service leur expertise acquise au cours de nombreuses missions de représentation pour le compte de compagnies aériennes, d'avionneurs, de prestataires de services d'aviation, de promoteurs d'aéroports, de bailleurs, d'établissements financiers, d'assureurs et d'organismes de réglementation. Quelle que soit la branche du secteur de l'aéronautique dans laquelle vous opérez, Dentons dispose des compétences nécessaires pour répondre à vos attentes.

Pour plus d'informations sur ce secteur, vous pouvez consulter la version anglaise.

Vos contacts principaux

Global



Nick Chandler

Associé, Londres

D+44 20 7246 7059

M+44 7899 064019

nick.chandler@dentons.com